

Décision

Générale

colonial

Décision n° 106-400-1930 Congés

n° 106-400-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 mars 1930

Numéro JO

n° 400 du 31/03/1930

Date du numéro

31 mars 1930

TEXTE INTÉGRAL

un congé administratif de six mois à passer en France est accordé à M Barrès (Georges), commis du cadre local des Douanes, qui compte, au 5 décembre 1929, deux ans de séjour ininterrompu à la colonie